

1^{ER} MAI : LA DROITE DÉRÉGULE À NOUVEAU LE DROIT DU TRAVAIL, EN VOTANT LE PROJET DE LOI PORTÉ PAR LA MACRONIE

Les groupes Socialiste (SER), Communiste (CRCE-K) et Écologiste (GEST), au Sénat, dénoncent l'adoption, ce jour, du projet de loi autorisant le travail le 1er mai dans les boulangeries-pâtisseries artisanales et les commerces de fleurs.

En votant ce texte, la droite sénatoriale, main dans la main avec le Gouvernement, ouvre une nouvelle brèche dans le droit du travail. Derrière l'argument du « volontariat » des salarié·es, c'est un jour symbolique hérité de décennies de luttes sociales qui est attaqué : celui du seul jour férié, obligatoirement chômé et payé pour toutes et tous.

Ce vote marque une étape supplémentaire dans une stratégie constante : détricoter progressivement les protections collectives au nom de prétendues exceptions. Après le travail le dimanche, le travail de nuit, après la volonté continue d'augmenter le temps de travail, la droite s'attaque aujourd'hui au caractère exceptionnel du 1er mai. Chacun·e sait que les dérogations d'aujourd'hui seront les reculs sociaux de demain.

Alors que l'ensemble des organisations syndicales s'est opposé à ce texte, la droite sénatoriale et le Gouvernement ont préféré répondre à la demande unanime du patronat de porter un coup de canif à la journée de lutte des travailleuses et travailleurs.

La bataille n'est pas terminée. Nous appelons nos concitoyen·nes à se mobiliser pour empêcher l'inscription de ce texte à l'Assemblée nationale et si le Gouvernement persiste, nous invitons les député·es à rejeter ce texte.

Parlementaires de gauche et écologistes, nous mettrons tout en œuvre pour empêcher l'adoption définitive de cette remise en cause d'une conquête sociale historique.

Le 1^{er} mai doit rester le 1^{er} mai : férié, obligatoirement chômé et payé pour toutes et tous.